

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

**L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un du mois de novembre**, le Conseil municipal de la Commune de **POUILLY-les-NONAINS** s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie à 20 h, sous la présidence de M. Eric MARTIN, Maire.

**Etaient présents** : M. Eric MARTIN, Maire, Mmes et MM. Véronique FILLION, Céline POMMIER, Régis LAURENT, Adjoint, Mmes et MM. Lysiane CHATELUS, Annette CARTIER DUBOST, Pierre CREPIN, Laetitia DUFOUR, Anthony FAYET, Pierre Alexandre GIRARD, Catherine MOUILLER, Christiane ROSSILLE, Martine MERIGOT

**Absents excusés** : Philippe NEMOZ, pouvoir à Céline POMMIER, Yves GAULIER, pouvoir à Christiane ROSSILLE, Pierrick MURCIER, pouvoir à Anthony FAYET

**Absents** : Samyha LOUBIBET, Sandrine DELFIEU, CHAIZE Christophe

**Date de la convocation** : mercredi 15 novembre 2023

**Secrétaire élue pour la séance** : Annette CARTIER DUBOST

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201766-20231121-DCM202359-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2023

**N°2023-59 OBJET : CIMETIERE – Concessions et cases de columbarium - Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024**

Une proposition de grille tarifaire pour l'année 2024 est présentée aux membres du conseil municipal.

Il est demandé à l'assemblée de délibérer pour fixer les nouveaux tarifs qui seront applicables à compter du 1er janvier 2024 :

- concession trentenaire – emplacement simple 270.00€
- concession trentenaire – emplacement double 465.00 €
- columbarium - case pour 30 ans 760.00 €
- columbarium – renouvellement pour 30 ans 270.00 €

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Affiché le lendemain.

Pour copie conforme : en Mairie le 22 novembre 2023

Le Maire, Eric MARTIN,

La secrétaire de séance, Annette CARTIER DUBOST

